

D 114

ARGELERS
DE LA MARENDIA

Recensement

**En 2009,
on se compte**

Page 10



Urbanisme

Charlemagne :
un plan d'aménagement

Page 3

Travaux

Le tour d'horizon
des chantiers en cours

Pages 4-5

Agriculture

2 agouilles en gestion
municipale

Page 6

Environnement

Pêche électrique dans
la Riberette

Page 7

Vie municipale

Au fil des dossiers du conseil
Tour d'horizon pour le préfet
Recensement : à l'heure
des comptes

Pages 8-9-10

Solidarité

Argelès joue la carte
de l'accueil

Page 11

Animations

Le marché de Noël
se recentre
Le Noël des enfants

Page 12

Culture

Cinéma imaginaire fait
son cinéma

Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité

Pages 14-15

Agenda

Les rendez-vous

Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

Sera architectes

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).

Éditorial



Maîtriser notre développement

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille
Conseiller général

Selon toute vraisemblance, le recensement de la population qui va se dérouler aux mois de janvier et de février verra Argelès-sur-Mer dépasser la barre symbolique des 10 000 habitants permanents.

Entrer dans la compétition que semblent se livrer certains pour devenir, tout à fait symboliquement, la seconde commune du département en matière de population derrière Perpignan n'a à mes yeux strictement aucune importance.

A une urbanisation échevelée que certains privilégient, la majorité municipale a clairement choisi la voie d'une urbanisation maîtrisée qui respecte notre environnement et les axes fondamentaux du développement durable.

Le Plan d'aménagement d'ensemble du secteur de Charlemagne que le conseil municipal a adopté va dans ce sens. Il est la première étape d'un puzzle qui va prendre corps dans les mois et les années qui viennent avec la livraison de 64 logements à loyers modérés rue des Cyprès et le nouveau lotissement communal de Taxo. Celui-ci avec une centaine de parcelles destinées à la vente et autant de logements à loyers modérés permettra l'installation de jeunes ménages d'actifs dans notre ville.

Notre objectif est de ne pas dépasser les 15 000 habitants en 2020. 15 000 habitants, cela correspond au profil d'une ville moyenne disposant de services à la personne performants et de proximité. Cela correspond à notre volonté de grandir tout en conservant ce qui a toujours fait la force d'Argelès-sur-Mer : son âme, son identité et son environnement.

Les fêtes de Noël et de fin d'année arrivent. Elle vont se dérouler dans un contexte bien particulier d'une crise mondiale, partie des Etats-Unis et qui atteint aujourd'hui l'Europe et la France. Notre pays vit et va vivre des jours difficiles. Dans de telles circonstances, la solidarité de la Nation envers les plus démunis doit s'exercer. La solidarité de la commune jouera pleinement son rôle vis-à-vis des Argelésiens en difficulté.

Au nom du conseil municipal que vous avez élu au mois de mars dernier, je vous adresse à tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2009. Que cette année soit une belle année pour vous tous et pour notre Argelès-sur-Mer. Nous aurons le plaisir de nous retrouver le 9 janvier à 18h30 à la salle polyvalente pour les vœux du conseil municipal.

Bonnes fêtes à tous.

Charlemagne : un plan d'aménagement

En vue de l'urbanisation future du secteur de Charlemagne, le conseil municipal a adopté le Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) de cette zone.

Comme il l'avait fait pour le secteur de Neguebous au mois de mars dernier, le conseil municipal a adopté le Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) du secteur de Charlemagne.

Cette zone, d'une superficie de 13 hectares, est traversée par l'ancien chemin de Collioure et délimitée par l'Abat.

C'est une des principales zones où se concentrera l'urbanisation future d'Argelès-sur-Mer.

Ce secteur est destiné à recevoir près de 400 logements, caractérisés par une grande variété de programmes et la recherche d'une véritable mixité sociale.

Ainsi, Charlemagne accueillera la caserne et les logements du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Céret qui sera prochainement transféré dans notre commune.

Sur les 400 logements projetés, on trouve également 30 maisons de ville en accession à la propriété et 63 logements locatifs sociaux.

La mise en place du PAE a permis de chiffrer les dépenses nécessaires à la réalisation des équipements publics : routes, bassins de rétention, renforcement de la station d'épuration et construction de classes scolaires...

Ces dépenses s'élèvent à 6 958 210,31 euros HT auxquels s'ajoutent les frais financiers évalués à 897 896 euros HT, soit un total de 7 856 106,31 euros HT.

La part de la réalisation des équipements pris en charge par les promoteurs intervenant dans le secteur est fixée à 71,44 %. Elle sera répartie en proportion de la surface hors œuvre nette réalisée.

Le conseil municipal a décidé d'exonérer les constructeurs de logements sociaux de la participation.



Le périmètre du PAE délimité par l'Abat au sud, le chemin de Charlemagne à l'est et la route de Collioure à l'ouest.

La parole à l' élu

En matière d'urbanisme, Argelès-sur-Mer est soumise à plusieurs contraintes incontournables prescrites par l'Etat : la loi littoral, la loi montagne et les plans de prévention des risques incendie et inondations.

En prenant en compte ces contraintes, on voit que l'extension de la commune d'Argelès ne sera possible que dans trois secteurs où la ville entend mettre en oeuvre une politique d'urbanisation dans le respect des principes du développement durable.

Deux zones sont situées à l'entrée nord : le nouveau lotissement communal de Taxo et, à plus long terme, la zone de 80 hectares longeant l'ancienne route nationale.

La troisième est celle de Charlemagne pour laquelle le conseil municipal vient d'adopter un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE). La zone couverte par le PAE a fait l'objet d'une modification du Plan d'occupation des sols approuvée le 28 février 2008.



La mise en place d'un PAE consiste à prévoir l'ensemble des équipements publics et leur financement, afin de satisfaire les besoins des futurs usagers de la zone. Le développement de ces équipements publics participera à l'insertion des futurs quartiers dans le village.

En approuvant ce PAE, c'est une étape importante que le conseil municipal vient de franchir car ce secteur va voir dans les années qui viennent la construction de 400 logements, dont près d'une centaine à loyers modérés.

Guy Esclopé,
1^{er} adjoint chargé
de l'urbanisme

Acquisitions de terrain :

avenue de Montgat...

Lors du conseil municipal du mois de septembre, la ville a procédé à l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 12 217 m², avenue de Montgat (route de Saint-André). Ce terrain, situé au lieu-dit Saint-Pierre, était propriété de RFF (Réseau Ferré de France). La commune entend y développer un programme d'habitat mixte comprenant des logements individuels en accession à la propriété et des logements en collectif social. Coût de la transaction : 322 406 euros.

...et quartier Saint-Pierre

Le quartier Saint-Pierre, le long de la rue des Cyprès, voit se dérouler une opération de construction de 64 logements sociaux. La première tranche est en cours de finition et les appartements seront livrés dans quelques semaines.

Afin d'améliorer la desserte du quartier, la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle de 300 m² au lieu-dit Camp del Caball est. Prix d'achat : 9 300 euros.

Le tour d'horizon des chantiers

Retable majeur de l'église

Dans l'église Notre-Dame-del-Prat, le gigantesque échafaudage qui masque le retable majeur ne passe pas inaperçu puisqu'il culmine jusqu'au sommet de cette oeuvre d'art, à près de 10 mètres de haut.

Derrière la bâche, depuis la mi-octobre, les techniciens du Centre départemental de conservation et de restauration des oeuvres d'art, service dépendant du Conseil général, ont commencé leur patient travail de rénovation de ce retable de style baroque réalisé dans la première moitié du XVIII^e par le sculpteur Navarre de Perpignan. Réalisé en bois taillé et en marbre pour ses huit colonnes, ses



socles, ses piédestaux, ses architraves et ses frises, le retable est classé monument histori-

que au titre d'objet depuis 1913. Le montant des travaux qui dureront plusieurs mois s'élève à

90 000 euros. Il est pris en charge à 50% par la ville et à 50 % par l'Etat.

Place Saint-Côme et Saint-Damien

Les travaux de réhabilitation ont commencé le 13 octobre. Les pavés existants sont remplacés par des dalles de granit. Par la suite, des coffrets électriques pour l'alimentation du marché vont être installés. Pendant la durée des travaux, les commerçants occupant jusqu'alors cet espace ont été placés dans d'autres secteurs, notamment avenue de la Libération. Après la place, le chantier se poursuivra rue de la Solidarité et place Alabadie avec la rénovation de la voirie et, pour la rue de la Solidarité, l'enfouissement des réseaux aériens.



Route de Taxo à la mer

Enquête publique

Jusqu'au 15 décembre, se déroule en mairie l'enquête publique préalable au projet d'aménagement de la route de Taxo à la mer. Le public peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public le vendredi 28 novembre de 8h à 12h et le lundi 15 décembre 2008 de 14h à 18h.

Le conseil municipal de septembre a accepté la cession d'un terrain de 388 m² situé à la Couloumine d'en Barral, cession qui s'inscrit dans le cadre du projet général de modernisation de cette route.

Enfin, le conseil municipal d'octobre a approuvé le lancement de la première phase des travaux. Elle concerne le secteur compris entre le rond-point du Luna Park et le rond-point des Paganes. Coût : 451 499 euros HT. Début du chantier en janvier.

Rue des Cyprès



La construction du lotissement Saint-Pierre qui comporte 64 logements à loyers modérés suit son cours. Une première tranche devant être livrée dans les semaines qui viennent.

La ville vient de faire procéder par une entreprise à un cuvelage en béton. Il est destiné à favoriser l'évacuation des eaux de pluie et à détourner le cours de celles-ci d'un pylône électrique qui se trouve à proximité du lotissement.

rs en cours

Port-Argelès

Ce sont des travaux d'envergure qui viennent de débiter à Port-Argelès.

Ils consistent à remplacer un ponton en béton du bassin central par des plateaux en aluminium.

Les poutres et les plateaux en béton vont céder leur place à une structure en aluminium qui permettra d'accueillir, sur 22 emplacements, des bateaux d'une longueur de 15 mètres au lieu de 13 mètres actuellement.

Cette nouvelle structure offrira la possibilité dans les années qui viennent de recevoir des flotteurs pour transformer ce ponton



lourd en ponton flottant. Pendant les 3 mois de travaux, la majorité des bateaux amarrés à ce ponton est entreposée à la

zone technique. L'investissement d'un montant de 430 000 euros est assumé par la SAGA (Société d'amé-

nagement et de gestion d'Argelès-sur-Mer), société gérant Port-Argelès.

Jeux pour enfants



Les services municipaux viennent de terminer l'installation de jeux pour enfants, sur le parking de la résidence Les Balcons d'Azur, avenue de la Libération.

La construction de cette résidence prévoyait la création d'un parking public d'une vingtaine de places et l'installation de jeux dans un espace clôturé. C'est aujourd'hui chose faite dans un espace où le portail en fer forgé donnant sur l'avenue a été conservé.

Avec ceux du Jardin de l'Amitié et du lotissement communal la Cerigue, c'est le troisième espace jeux aménagé par la ville en une année. Il sera ouvert aux enfants dès réception des travaux par la société Arcade, société gérant la résidence seniors.

Boulodrome

Les services techniques viennent de procéder au changement de la clôture du boulodrome de la Massane.

Les boulistes seront d'autant plus à l'aise dorénavant que les paravents les protégeant de la Tramontane ont été remplacés.



Liaison Valmy-Port

L'utilité publique reconnue

Par un arrêté du préfet daté du 16 octobre, la liaison Valmy-Port vient d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Cette déclaration intervient après l'enquête publique qui s'est déroulée au mois de juillet et la délibération du conseil municipal du mois de septembre.

Rappelons que la commune envisage d'aménager une piste cyclable entre les ronds-points de Charlemagne et de Port-Argelès, sur le côté droit de la chaussée en direction de la mer. Celle-ci viendrait prolonger la piste existante entre le rond-point de Valmy et celui de Charlemagne.

La ville va désormais engager le processus d'expropriation validé par l'Etat.

Chemins du Priou et de l'Abat



Ces deux chemins ruraux se situent de part et d'autre du pont qui enjambe la RD 914 depuis le rond-point de Valmy. La ville vient de faire procéder à la rénovation de leur revêtement.

2 agouilles en gestion municipale

Comme elle l'avait décidé en 2001 pour le canal principal d'arrosage, la ville a décidé de reprendre les compétences assurées par les associations syndicales de l'agouille Capdal et de la Riberette. Les propriétaires assujettis à la redevance ne le seront plus à partir de 2009.

A compter du 1^{er} janvier 2009, la commune assurera l'entretien et la gestion des agouilles Capdal, Gueil et Conques et de la Riberette, qui étaient jusqu'alors assurées par 2 associations syndicales autorisées (ASA). Le conseil municipal a adopté cette proposition à l'unanimité.

L'ASA de la Riberette a été créée en 1821. De tout temps, la ville et ce syndicat ont entretenu des relations étroites.

Notamment en 1998 quand la commune a creusé le canal reliant la Riberette au Tech, mettant ainsi hors d'eau les terrains agricoles du nord d'Argelès-sur-Mer.

La création de l'ASA des agouilles Capdal, Gueil et des Conques remonte à 1905 (*Granotes* n° 84). Son réseau part du camping l'Etoile d'Or au



Jules Payrot, président de l'association de la Riberette et de l'Agouille Capdal, Etienne Ouillé, conseiller municipal délégué à l'agriculture, Charles Campigna, adjoint au maire, en visite à la Riberette.

nord d'Argelès jusqu'à celui du Front de Mer au sud.

Aujourd'hui, les bénévoles qui gèrent depuis des décennies les 2 associations ont décidé de passer la main. Tout naturellement, ils se sont tournés vers la commune qui a répondu favorablement à leur demande.

"Leurs finances sont saines et permettront à la commune d'assurer les travaux pour l'exercice 2009" souligne Etienne Ouillé, conseiller municipal délégué à l'agriculture.

Conséquence directe pour un certain nombre de foyers argelésiens : la suppression des cotisations qu'ils payaient jusqu'alors même s'ils n'utilisaient pas l'eau provenant des agouilles.

Ces cotisations avaient été instaurées lors de la création des syndicats.

A partir de 2009, c'est le budget municipal qui assumera seul les charges d'entretien de ces 2 agouilles.

Pêche

Fonds européen : la ville s'engage

Le conseil municipal a décidé de soutenir la candidature du Pays Pyrénées-Méditerranée au Fonds européen pour la Pêche.

La stratégie du pays vise à favoriser le maintien, le développement et l'accessibilité de la ressource halieutique et à accompagner les professionnels de la mer dans une mutation économique et écologique forte.

La ville d'Argelès-sur-Mer est directement concernée par ce fonds dans le cadre de son projet d'implantation de récifs artificiels, projet pour lequel ce fonds européen peut être une source importante de financement.

Olives

La récolte s'annonce bonne



Lancée au début du mois de novembre, la collecte des olives de l'association l'Olivier de Saint-Julien laisse présager une excellente cuvée pour l'année 2008. Tous les matins, la cave coopérative ressemble à une véritable ruche avec les producteurs venus apporter leur récolte.

Celle-ci prend ensuite la direction du moulin départemental de Millas où les olives donneront le meilleur d'elles-mêmes pour produire ce nectar dont la fabrication remonte à l'Antiquité. La première semaine de récolte laisse augurer un bon millésime en terme de tonnage. En tout cas bien supérieur aux 13 tonnes de 2007 et aux 5,5 de 2006.

L'association l'Olivier de Saint-Julien compte aujourd'hui près de 200 adhérents, répartis principalement dans les communes des cantons d'Argelès-sur-Mer et de la Côte Vermeille. Elle a permis de relancer la production d'huile d'olive mais aussi de replanter d'anciennes friches agricoles et donner ainsi un nouveau visage aux Albères.

Pêche électrique dans la Ribерette

Pour mieux étudier la faune aquatique sur le domaine de la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu, une opération de pêche électrique vient d'être pratiquée sur la Ribерette. La même opération sera renouvelée en 2009 sur le Tech.

Armé d'une longue perche terminée par une anode, le technicien de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique progresse lentement dans le cours de la Ribерette.

Sanglée dans son dos, une batterie reliée à la canne lui permet d'envoyer une décharge électrique paralysant momentanément les poissons.

Récupérés, ceux-ci sont analysés par les techniciens piscicoles avant d'être relâchés dans le cours d'eau.

La pêche électrique qui vient de se dérouler sur la Ribерette au niveau du passage à gué du Pas

d'en Diego est une première dans l'histoire de la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu.

Elle s'inscrit dans le cadre du plan de gestion écologique de la réserve dont la ville est gestionnaire.

Cette pêche a permis de constater que la Ribерette abritait au niveau de ce passage à gué 9 espèces de poissons et une d'écrevisse. 2 espèces, l'anguille et le barbeau méridional, sont considérées comme remarquables d'un point de vue patrimonial. 3 espèces, le gambusie, la perche soleil et l'écrevisse signal, ont été introduites par



l'homme. Enfin, la Ribерette accueille vairons, goujons, chevaines, gardons et ablettes.

Cette liste d'espèces n'est pas exhaustive au niveau des peuplements piscicoles de la Réserve Naturelle.

La même pêche électrique aurait dû se dérouler sur le Tech. Elle n'a pu être effectuée en raison d'une montée des eaux.

Elle sera pratiquée en 2009, soit au printemps soit à l'automne.

Rochers de Porteils

Sus aux plantes envahissantes



Dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement du site des rochers de Porteils, le conservatoire du Littoral vient de faire procéder à l'arrachage de plantes envahissantes situées sur ce site.

Les espèces visées étaient le figuier de Barbarie, le séneçon du Cap et le kapok.

Pour les griffes de sorcière, plante exotique se développant sur les falaises, c'est un intervenant spécialisé qui procédera à l'arrachage.

Ces interventions sont le préalable indispensable aux travaux que va engager le Conservatoire du Littoral en 2009.

L'enquête d'utilité publique concernant le site du Racou qui comprend les rochers de Porteils, le bois du Valmarie et le moulin d'en Sorra s'est déroulée en mairie du 20 octobre au 21 novembre. Le commissaire-enquêteur rendra son rapport dans les semaines qui viennent.

Fleurissement

Première fleur nationale pour Argelès-sur-Mer



Dans les semaines qui viennent, la ville d'Argelès-sur-Mer va recevoir sa première fleur. Cette distinction est attribuée par le Conseil national des villes et villages fleuris dont une délégation est venue en visite d'inspection dans la commune l'été dernier. Cette première fleur est attribuée pour une période de 2 ans. Pour la ville, cette première fleur vient à juste titre récompenser les efforts entrepris en matière d'embellissement des espaces verts et de préservation des espaces naturels.

Au fil des dossiers du conseil

Au cours des séances de septembre et d'octobre, le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes.

Piscine couverte : de plus en plus de personnes ne résidant pas dans la commune fréquentent la piscine municipale dans le cadre des activités proposées par le Centre d'activités aquatiques argelésien.

Afin de mieux répartir les charges d'exploitation, le conseil municipal a décidé d'instaurer une tarification particulière pour les utilisateurs n'habitant pas Argelès-sur-Mer.

Ces tarifs sont valables pour 9 mois. Ils sont les suivants : 1 activité (36 euros) ; 2 activités (52 euros) ; 3 activités (60 euros) ; 1 enfant (16 euros) ; 2 enfants (26 euros) ; 3 enfants (36 euros) ; 4 enfants (46 euros) ; Bébé nageur (10 euros).

Internet :

le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les demandes de subvention émises auprès de



Le conseil municipal a accepté (25 voix pour ; 2 abstentions ; 1 contre) le lancement de la première phase des travaux d'aménagement du centre plage. Celle-ci concerne l'avenue des Platanes entre le rond-point de l'arrivée et celui de la place de l'Europe (cf illustration).

Le montant des travaux s'élève pour cette première tranche à 1 914 000 euros HT.

Les travaux prévoient l'agrandissement des trottoirs, la suppression de l'îlot central et la

création d'une voie de circulation en site propre pour le petit train et les vélos ainsi que la modernisation de l'éclairage et de la voirie.

Le réaménagement du centre plage sera réalisé en plusieurs phases puisqu'il concerne un périmètre comprenant l'avenue des platanes, l'avenue des pins, la promenade côté commerces, l'esplanade Charles Trénet, le rond-point de l'arrivée et que les travaux ne peuvent se dérouler qu'entre octobre et mars.

l'Union européenne et du Conseil général pour la refonte du site internet de la ville et de l'Office municipal de tourisme. La ville peut espérer 29 000 euros de subventions sur une dépense de 38 500 euros.

Transport scolaire :

pour assurer le transport des élèves vers la cantine scolaire du collège, le conseil municipal a accepté la passation d'une convention avec le Conseil général. Coût pour la commune : 16 197 euros.

Défibrillateur :

l'assemblée a accepté la signature d'une convention avec le Conseil général pour la mise à disposition d'un défibrillateur. Celui-ci sera installé avenue de la Libération.

Trois autres appareils vont également être placés aux stades Gaston Pams et du Marasquer et à la police municipale. L'été, ils seront mis à la disposition des centres de secours.

Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu :

le conseil a approuvé la signature de 2 conventions avec le Conservatoire du littoral, un éle-

veur et un agriculteur qui exploitent des terrains situés dans le périmètre de la Réserve Naturelle. Rappelons que la commune est gestionnaire de ce site classé par l'Etat.

Casino :

en raison de travaux de modernisation d'un million d'euros engagés par l'exploitant, le conseil municipal a accepté que le casino soit exceptionnellement fermé du 1^{er} novembre au 28 février.

Convention pour le catalan :

pour assurer l'enseignement du catalan dans les écoles, le conseil municipal a renouvelé la convention liant la ville à l'APLEC (Associacio' Per a l'Ensenyament del Català) et au Conseil général.

La part revenant à la commune pour les 450 heures de cours dispensés s'élève à 4 275 euros.

9 janvier

Les vœux du conseil municipal

Toute la population arglésienne est invitée à participer à la soirée des vœux du conseil municipal. Elle se déroulera le vendredi 9 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

Quartiers

De nouveaux délégués

La liste des délégués de quartier vient de s'élargir.

Au centre village, Lyliane Favier est désormais chargée des rues du 14 juillet, de la Révolution, Danton, de la Convention, des Jacobins et des Girondins.

Marc Renault est lui responsable des rues Robespierre, Carnot, Camille Desmoulins, Castell Maler, Condorcet et Mirabeau.

Toujours au village, Richard Schwab est nommé délégué du secteur du stade Gaston Pams.

A la plage, Dominique Porteu est le nouveau responsable du Jardins aux Fontaines. Enfin, Marie-France Raynaud est la nouvelle déléguée du chemin du Priou.

Tour d'horizon pour le préfet

Invité par la commune, Hubert Bousiges, préfet, a effectué une visite de terrain à Argelès-sur-Mer où le maire et le conseil municipal lui ont présenté les principaux dossiers de la ville.

Avec tous les projets que vous venez de me présenter, vous en avez au moins pour 6 ou 7 mandats !

Le commentaire du préfet Hugues Bousiges, sous forme de boutade, témoigne de la convivialité qui régnait lors de sa visite à Argelès-sur-Mer, mais aussi et surtout de l'importance des dossiers municipaux qui lui ont été présentés.

Accueilli par Pierre Aylagas, le représentant de l'Etat, accompagné du sous-préfet de Céret,



La visite du préfet s'est achevée par un déjeuner de travail qui a eu pour cadre l'espace Jules Pams de Valmy.

Antoine André, a passé quelques heures très studieuses dans la commune.

En hors-d'oeuvre, une visite guidée d'Argelès-sur-Mer commentée par Pierre Aylagas qui lui permit de découvrir les multiples pôles d'activités et d'intérêt de la commune : centre village, zone artisanale, futur lotissement communal de Taxo, terrain réservé pour le lycée, centre

plage et Port-Argelès.

En plat de résistance, à l'espace Jules Pams de Valmy, en présence des élus municipaux et de Francis Manent, président du pays Pyrénées-Méditerranée, la présentation des principaux projets d'Argelès-sur-Mer pour la décennie à venir.

Sur ceux-ci, le préfet a clairement exprimé ses positions.

Extraits choisis :

Pour le lycée : *"je ne suis pas le recteur d'Académie. Mais il y a la place pour un lycée professionnel à Argelès-sur-Mer."*

Pour la décharge sauvage du Mas Tastu : *"c'est un problème que l'on doit rapidement résoudre."*

Pour l'intercommunalité : *"dans votre communauté de communes, elle a une véritable existence et des projets."*

Pour le Plan de prévision des risques d'inondation que la ville a contesté et qui est en cours de révision : *"il fallait que nous revoyons ensemble ce dossier."*

En conclusion, une visite que Hubert Bousiges qualifiait lui-même de *"tardive mais active"* dans une commune *"soucieuse de préserver son environnement"* et où *"il avait trouvé des idées à reprendre par d'autres"*.

Tribune de l'opposition Pourquoi ?

Monsieur le Maire a fait introduire, dans le règlement intérieur, une règle qui, lors des votes en conseil municipal, fait abstraction des abstentions lors du calcul définitif des voix.

Ainsi cela permet de prononcer l'unanimité même en présence d'abstentions.

Nous avons voté contre ce règlement considérant qu'il y a pour le moins abus de langage. En effet, une délibération obtenant 1 voix pour et 28 abstentions est considérée prise à l'unanimité.

Le Code des Collectivités Territoriales n'apporte aucune confirmation à cette règle. Monsieur le Maire s'appuie sur une réponse de l'ancien sous-préfet qui ne voyait pas d'objection à ce choix. Cette question mériterait un recours administratif : en effet au niveau parlementaire les abstentions sont mentionnées. Ces considérations sont fondamentales pour la démocratie municipale.

L'abstention a un sens, elle est la seule réponse lorsque nous n'avons pas le temps matériel de connaître toute la substance d'une délibération : l'ordre du jour du conseil municipal nous est adressé 5 jours avant sa tenue. En plus, des questions supplémentaires sont systématiquement rajoutées à la dernière minute à l'ordre du jour ; dans ce cas voter pour ou contre serait fantaisiste et il est préférable de s'abstenir, quitte à se renseigner ensuite.

Les Argelésiens ont le droit de savoir le décompte exact des votes.

Elections européennes Inscription sur les listes électorales

En juin 2009 auront lieu les élections européennes.

Les citoyens français et les membres de l'Union européenne inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2008 pourront participer à ce scrutin.

Vous pouvez demander votre inscription sur les listes électorales de la commune si vous y possédez votre domicile réel ou si vous justifiez de votre qualité de contribuable depuis 5 ans, sans interruption et en nom propre.

Les demandes d'inscription (formulaire disponible en mairie ou sur le site <http://www.interieur.gouv.fr>) sont reçues en mairie au bureau du "Service Intérieur" du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Inscription des jeunes de 18 ans :

Vous avez eu ou aurez 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année en cours et le 28 février 2009 : vous entrez dans le cadre de l'inscription d'office. Vérifiez auprès de la mairie que votre inscription est bien prise en compte).

Changement d'adresse :

Vous avez changé de domicile. Vous devez signaler ce changement à la mairie. Si vous avez quitté la commune, vous devez vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile impérativement avant le 31 décembre.

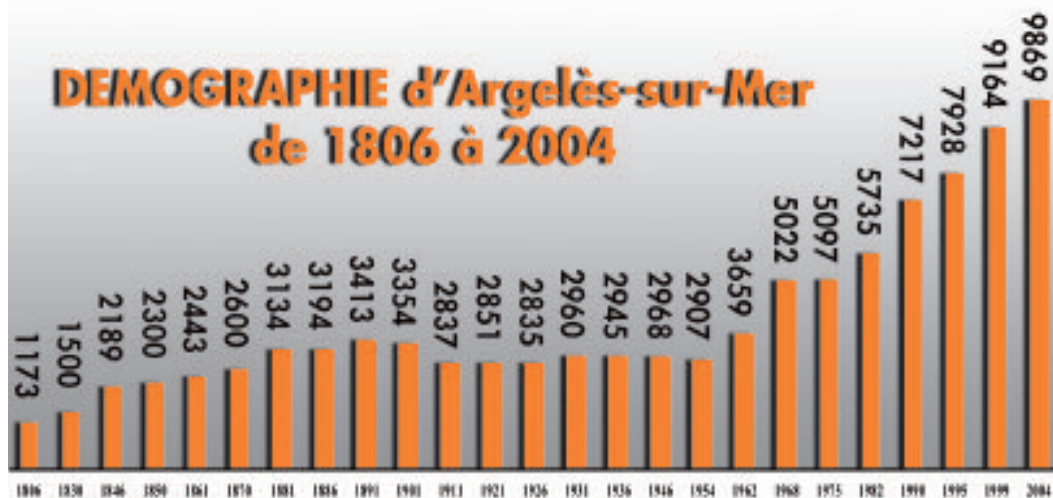
Renseignements : service élections. Tél : 04 68 95 34 46

Recensement : l'heure des comptes

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février. Y participer est obligatoire. Argelès-sur-Mer devrait dépasser la barre des 10 000 habitants.

En 2004, Argelès-sur-Mer comptait 9 869 habitants. Il ne fait guère de doute que la population de la commune est aujourd'hui supérieure au 10 000 habitants.

C'est ce que va confirmer le recensement de la population qui se tiendra du 15 janvier au 14 février 2009. Chaque foyer argelésien recevra la visite d'un agent recenseur. Celui-ci sera muni d'une carte officielle et est tenu au secret professionnel. Il remettra les questionnaires à remplir concernant le logement et les personnes qui y habitent. Près de trente agents recenseurs se partageront les différents quartiers de la commune. Les données qu'ils vont recueillir sont strictement confidentielles et protégées par la loi. Les statis-



L'évolution de la population Argelésienne depuis le début XX^e. En 1806, il y a 2 siècles, Argelès-sur-Mer comptait 1173 habitants...

tiques établies par l'INSEE sont anonymes.

Se faire recenser est un acte citoyen. Le recensement fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre ville.

Pour la commune, les chiffres du recensement sont importants à plusieurs titres. D'abord parce qu'ils fixent le montant des dotations versées par l'Etat ; ensuite parce qu'ils permettent aux élus d'avoir une vision précise de l'évolution démographique, urbaine et sociale de la commune.

Et donc de mettre en place les politiques en adéquation avec cette évolution.

Où se faire recenser ?

- La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale, c'est-à-dire là où vous passez plus de six mois de l'année. Si l'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire, ne remplissez que la feuille de logement, sans établir de bulletins individuels.

- Si un de vos enfants est étudiant et majeur, il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études. Néanmoins, s'il loge dans une autre commune que la vôtre, n'oubliez pas de l'inscrire sur la liste B de votre feuille de logement, il pourra ainsi également être comptabilisé dans la population de votre commune.

- Si vous-même ou votre conjoint habitez pour votre travail ailleurs que dans votre résidence familiale, vous devez vous faire recenser avec votre famille. Le logement occupé en semaine à proximité de votre lieu de travail sera recensé en logement occasionnel.

Analyse

Les résultats de 2004

Le recensement de 2004 a permis de mieux connaître la structure de la population argelésienne. A cette date, ses principales caractéristiques étaient les suivantes.

- **Entre 2004 et 1999**, date du précédent recensement, la population est passée de 9 069 habitants à 9 869, soit une augmentation de 8,8 %.

- **En 2004**, la population argelésienne était composée de 52,7 % de femmes contre 47,3 % d'hommes. Une répartition quasi-stable par rapport à 1999.

- **En 2004**, 82,8 % des Argelésiens habitaient déjà en Languedoc-Roussillon en 1999 et 72,7 % des habitants résidaient déjà dans la commune 5 ans auparavant. En 2004, 59,7 % des habitants vivaient dans le même logement qu'en 1999.

- **En 2004**, le nombre moyen de personnes par ménage était de 2,1 contre 2,2 en 1999. Le nombre de ménages d'une personne était de



32,5 % contre 31,1 % en 1999.

- **En 2004**, la commune comptait 19 985 logements dont 4 598 résidences principales et 14 402 résidences secondaires et logements occasionnels. Parmi les résidences principales, la part des maisons était de 65 %.

Toujours en 2004, 65,1 % des Argelésiens étaient propriétaires de leur résidence principale contre 62,4 % en 1999.

- **Enfin, en 2004**, le nombre moyen de pièces par résidence principale était de 4,3 par maison et de 2,8 par appartement.

Argelès joue la carte de l'accueil

2009 verra le lancement de travaux pour l'accueil de plusieurs établissements médico-sociaux. Etat des lieux des projets en cours.

Trois sites d'Argelès-sur-Mer vont accueillir +4 établissements médico-sociaux. Récapitulatif des différents projets.

Institut d'éducation motrice : le conseil municipal de septembre a accepté la cession pour un euro symbolique d'un terrain de 4 945 m² à l'association "Prendre Soin de la Personne en Côte Vermeille et Vallespir".

Ce terrain est situé dans l'emprise de l'ancien camping "Le Clos Joli", avenue de Charlemagne. L'association va y construire un institut d'éducation motrice pour enfants handicapés. L'appel d'offres de consulta-



tion des entreprises a été lancé en septembre. Les travaux démarreront en 2009.

Antenne de jour de l'association "Le Grand Platane" de Perpignan : la candidature d'Argelès-sur-Mer a été retenue pour un accueil thérapeutique de jour autonome pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Il sera installé dans la maison attenante à la future Maison des associations. Le dossier va être examiné dans les semaines qui viennent par le Comité régional d'organi-

sation sanitaire et sociale.

A pleine charge, cet accueil thérapeutique sera ouvert 5 jours par semaine et accueillera 15 patients encadrés par une dizaine de soignants. Ce type de structure vient soulager les familles dont un membre souffre de la maladie d'Alzheimer.

Maisons d'accueil spécialisées : deux structures médico-sociales vont s'installer sur la zone de l'ancien camping "la Sorède" situé chemin de Neguebous. Un Plan d'aménagement d'ensemble a été approuvé par le conseil municipal pour viabiliser la zone qui verra, entre autres, la construction d'un nouveau rond-point chemin de Neguebous.

L'OPAC des Pyrénées-Orientales assurera la maîtrise d'ouvrage des opérations et la construction pour le compte de deux associations : Handas et l'Enfance Catalane. Ces associations seront par la suite locataires de l'Office.

La structure pilotée par Handas accueillera 22 adultes handicapés et 25 en externat. Le concours d'architecture a été lancé ; les travaux démarreront à la fin de l'année 2009.

Le dossier concernant la structure pilotée par l'Enfance Catalane, association qui gère aujourd'hui l'accueil de jour d'adultes handicapés mentaux dans le cadre de l'Albe, est en cours de finalisation.

Jusqu'au 13 décembre

Un Noël pour tous

Les bénévoles de l'association un Noël pour tous relancent leur opération de solidarité annuelle.

Jusqu'au 13 décembre, vous pouvez apporter jouets inutilisés mais en bon état, livres ou tout autre cadeau susceptibles d'être offerts pour Noël. Ils sont à déposer au 2, boulevard Herriot (ancienne gendarmerie) jusqu'au samedi 13 décembre tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h.

Pensez à fouiller dans vos caves ou grenier, il y a sûrement un jouet qui embellira le Noël d'un enfant.

Restos du Coeur

Une navette Argelès - Saint-André

En association avec les Restaurants du Coeur, la ville d'Argelès-sur-Mer met en place tous les mardis après-midi, du mois de décembre jusqu'à fin mars, une navette en direction de Saint-André où sont distribués les colis alimentaires.

Cette navette s'effectuera à bord du mini-bus municipal, Visiocom. Elle sera conduite par un bénévole de l'association. Elle ne sera accessible qu'aux personnes accueillies aux Restaurants du Coeur qui en assurera les inscriptions.

La parole à l' élu

Accueillir des structures médico-sociales sur la commune est une volonté forte du conseil municipal qui prouve ainsi qu'Argelès-sur-Mer est une ville solidaire.

Monter de tels dossiers avec les associations qui pilotent ces projets demande du temps car les procédures sont complexes et les financements multiples. Pour que l'Etat accorde son autorisation et débloque les crédits disponibles, il est nécessaire que le projet présenté soit irréprochable.

Par ailleurs, il est de notre devoir de donner à tous les moyens d'être accueillis dans



des structures adaptées pour soigner handicap et maladie. Enfin, même si ce n'est pas la motivation essentielle, l'ouverture de ces structures médico-sociales aura un effet positif pour l'emploi.

Jean-Patrice Gautier
adjoint au maire
chargé de la solidarité

Le marché de Noël se recentre

C'est la place Gambetta qui accueillera cette année le marché de Noël du 12 au 24 décembre.

Après 2 années passées sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le marché de Noël se déroulera cette année, au cœur du village, place Gambetta.

Les chalets occupés par les artisans seront situés sur cette place, entre les rues de la Gendarmerie et du 4 septembre, où le stationnement sera interdit. Le marché de Noël ouvrira tous les jours de 10h à 20h et de 10h à 21h30 les vendredi 19 et samedi 20 décembre.

Pour animer le centre village, la ville, l'Office municipal d'animation et l'association des commerçants ont uni leurs forces pour proposer de nombreux rendez-vous festifs.

Le programme est le suivant :

Samedi 13 décembre : animation musicale avec la Boutifanfare. De 11h à 13h et de 14h à 16h30 place Gambetta et rues du village.

Maquillage pour les Enfants avec les Ateliers de la Lune. De



11h à 12h place Gambetta.

Inauguration du village avec les Cantaïres d'Argelers. A 19h place Gambetta.

Vendredi 19 décembre : Animations et jeux de Noël avec Marc Alexandre. Lots à gagner. De 18h à 19h place Gambetta.

Du 20 au 24 décembre : Maquillage pour les enfants et atelier de masque par Les Ateliers de la Lune. De 10h à 13h et de 14h à 18h place Saint-Côme et Saint-Damien.

Du 21 au 24 décembre : Mini-ferme d'animaux avec la "Ferme d'Antan" place Gambetta, de 10h à 19h.

Samedi 20 décembre : Aubade avec les Cantaïres d'Argelers. A 10h place Saint-Côme et Saint-Damien.

Dimanche 21 décembre : Animation musicale avec les Imposteurs. De 10h à 13h et 15h à 17h30 place Gambetta et rues du village

Mercredi 24 décembre : Animation musicale avec les Diam's de Pia. De 10h à 13h et 15h à 17h30 place Gambetta et rues du village.



Concours de façades

Inscrivez-vous

La ville d'Argelès-sur-Mer relance son traditionnel concours de façades illuminées pour les fêtes de fin d'année. Vous pouvez participer dans les catégories suivantes : maisons ou appartements.

Les inscriptions sont prises au 04 68 95 34 24 ou par e-mail à communication@mairie-argelès-sur-mer.fr jusqu'au 19 décembre.

La proclamation des résultats aura lieu lors des vœux du conseil municipal le vendredi 9



janvier à 18h30, salle polyvalente.

Rendez-vous

Noël dans les écoles

Voici le programme des fêtes de Noël pour les enfants des écoles, programme proposé par la ville et l'Office municipal d'animation.

Mardi 16 décembre : à partir de 14h à la salle polyvalente, Noël des CP et CE1 des écoles primaires Curie-Pasteur et Molière. Spectacle de Pilule et André, chants, remise des médailles du cross des écoles et goûter sur place.

Jeudi 18 décembre : à partir de 14h à la salle polyvalente, Noël pour toutes les classes des maternelles la Granotera, Herriot et les Tamaris. Chants, spectacle de Pilule et André, arrivée du Père Noël en petit train et distribution des cadeaux aux élèves.

Vendredi 19 décembre : à partir de 14h à la salle polyvalente, Noël des CE2, CM1, CM2 et CLIS des écoles primaires Curie-Pasteur et Molière. Spectacle de magie, chants, remise des médailles du cross des écoles et goûter sur place. Dans l'après-midi, goûter des enfants des 3 écoles maternelles dans leurs écoles respectives.

Enfin, une séance de cinéma sera offerte à tous les élèves des écoles maternelles et primaires

Cinémaginaire fait son cinéma

L'association, gestionnaire du Cinéma Jaurès, propose de nouveaux rendez-vous réguliers qui s'adressent à tous les publics.

Cinémaginaire a décidé de changer de braquet. L'association qui gère le cinéma Jaurès multiplie les nouveaux rendez-vous afin de renforcer son audience et la fréquentation du cinéma.

Conseiller municipal délégué au cinéma, Bernard Ducassy suit de près cette évolution. *"Nous avons la chance d'avoir à Argelès un cinéma moderne, en plein centre du village et qui diffuse des films 6 jours sur 7. Le cinéma Jaurès a accueilli 25 000 spectateurs en 2007 mais il peut faire mieux. Avec le cinéma, la galerie Marianne, la bibliothèque qui va devenir médiathèque et le musée, nous disposons d'un véritable pôle culturel qu'il faut conforter dans ses actions."*

Concrètement, Cinémaginaire propose les nouveaux rendez-vous suivants.

Les films du garage :

ce sont des films courts réalisés



Les Amis de Cinémaginaire ont innové en proposant pour leur festival Voyages singuliers des projections à la gare SNCF.

avec peu de moyens, mais beaucoup d'enthousiasme, par des réalisateurs amateurs. Organisée une fois par mois, cette manifestation est un lieu de rencontres et d'échanges.

La première édition, début novembre, a connu un joli succès. La suivante, le 13 décembre verra le tournage d'un film court. Rens. pour présenter vos films : contact@cinemaginaire.org

Cinéma Jaurès en fête :

2 fois par trimestre, un nouveau rendez-vous pour assouvir sa passion du cinéma. Le principe est le suivant : 3 films le samedi pour 6 euros ; 1 film le dimanche à 4 euros et 1 dernier film le lundi à 4 euros.

Festival du rire en fête :

deux fois l'an, 2 films comiques et un buffet campagnard pour 8 euros. Premier rendez-vous le samedi 13 décembre avec les projections de "L'emmerdeur" et du "Père Noël est une ordure". Le second rendez-vous se déroulera... le 1^{er} avril.

Par ailleurs, Cinémaginaire va donner une ampleur particulière à ses 24^{es} Rencontres qui se dérouleront du 20 au 31 mai 2009.

En cette année 2009 où sera commémoré le 70^e anniversaire de la Retirada, le festival sera dédié à tous les exils, passés ou actuels.

Théâtre le 23 décembre Salle Buisson

"La nuit d'avant, le jour d'après"

La Compagnie du "Théâtre à Ma Soeur" de Collioure, compagnie où évoluent des acteurs argelésiens, se produira le mardi 23 décembre à 20h30, salle Buisson. Elle interprétera sa pièce "La nuit d'avant, le jour d'après" écrite par Philippe Grimoin et mise en scène par Claudine Courtade.

Le nom de la compagnie est un bon indice de l'état d'esprit qui règne dans cette troupe de gais lurons qui vous fera partager un réel moment



de détente et de fou rire. L'entrée est libre dans la limite des places disponibles. Des invitations sont à retirer auprès des commerçants.

Téléthon les 5 et 6 décembre

En avant la solidarité

La coordination arglésienne du Téléthon vous donne rendez-vous les 5 et 6 décembre, place Gambetta, où sera installé le village du Téléthon.

Autour de la coordination, de très nombreuses associations arglésiennes -il est impossible de toutes les citer ici- apporteront leur pierre à ce grand édifice de solidarité.

Le village du Téléthon sera ouvert le vendredi 5 décembre de 14h30 à 19h30 et de 8h30 à 19h le samedi 6. La place Gambetta verra se dérouler le traditionnel fil rouge.

Les vendredis et samedis, de multiples animations se dérouleront au centre village



et dans différents points de la commune.

N'hésitez pas à apporter votre concours au combat mené par l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Programme complet sur www.argeles-sur-mer.com

Réunions de secteurs : l'exercice de la citoyenneté

Les habitants du village ont participé en nombre aux quatre réunions de secteurs organisées par la commune au mois de novembre. L'occasion pour Pierre Aylagas de présenter les nouveaux élus de l'équipe municipale, puis de rappeler, dans un premier temps, les principales réalisations municipales depuis l'an passé avant de présenter les principaux projets municipaux. Chaque réunion fut aussi l'occasion d'un débat cordial entre citoyens et élus. Les interventions les plus fréquentes ont concerné les déjections canines, les incivilités et la vitesse excessive des véhicules.



Repas de quartier de la plage nord



La tradition des repas de quartiers touche tous les secteurs de la commune.

Plage nord, ce sont les habitants du boulevard de la Mer et des avenues des Corbières et du Vallespir qui ont partagé en commun un bon moment de convivialité en se réunissant autour d'une paëlla servie au petit marché du boulevard de la Mer.

Toutes générations confondues, ils étaient une bonne trentaine à se retrouver autour de Cathy Arsant, conseillère municipale, responsable des délégués de secteurs, et habitante du quartier.

90 ans après... le souvenir est intact



Il n'y a plus aujourd'hui de "poilus" français pour participer aux commémorations marquant la fin de la première guerre mondiale mais la cérémonie du 11 novembre garde toute sa solennité. Certainement parce que cette guerre que l'on appelait "la der des ders" provoqua la mort de 10 millions de personnes et qu'elle décima des villages entiers. Dans notre commune, le monument aux morts porte les noms des 122 Argelésiens qui y périrent. Argelès-sur-Mer ne les a pas oubliés et le monument a été fleuri, tout comme le carré militaire, par les élus, les associations d'anciens combattants et les enfants des écoles lors d'une cérémonie émouvante à laquelle de nombreux Argelésiens avaient tenu à participer.

La ville honore sa championne

La valeur n'attend pas le nombre des années : à juste 12 ans, Cathy Trevy doit être la plus jeune récipiendaire d'une médaille de la ville d'Argelès-sur-Mer.

Normal pour une jeune fille qui s'est illustrée l'été dernier en remportant un titre de championne du monde de full contact et un second de vice-championne du monde de light contact.

C'est en présence de ses parents et de son entraîneur, Djamel Damou, que Cathy a reçu sa médaille des mains de Pierre Aylagas entouré de Charles Campigna, adjoint aux sports et des membres de la commission des sports.



Solidarité pour la semaine bleue



La ville d'Argelès-sur-Mer, en collaboration avec les associations de seniors, a pleinement participé à l'organisation de la semaine bleue, semaine consacrée aux personnes âgées au plan national. A cette occasion, la salle Buisson, où avaient pris place plusieurs dizaines de seniors, a accueilli un concert de l'école de musique avant que les adolescents de l'espace jeunes ne se lancent dans une démonstration endiablée de hip-hop.

Les barrières sont vite tombées entre les différentes générations qui se sont ensuite retrouvées autour d'un goûter pris en commun dans une joyeuse ambiance.

Quand le patrimoine s'expose

Les journées nationales du patrimoine sont l'occasion pour le grand public de découvrir des lieux souvent très proches mais parfois ignorés le restant de l'année. Pourtant, l'intérêt des Argelésiens pour le patrimoine est bien réel.

En témoignent les chiffres de fréquentation, en forte hausse, enregistrés au mois de septembre pour ces 2 journées. 1275 personnes ont visité un des sites ouverts et animés par les membres de la commission du patrimoine épaulée par l'association Capbreu. Les animations médiévales organisées au pied de la Tour Miquel ont connu une belle affluence. Enfin, la conférence de Bernard Rieu sur les routes et chemins d'Argelès, à la galerie Marianne, a attiré 250 personnes.

De quoi combler d'aise ceux qui oeuvrent à la préservation du patrimoine.



Visite de la Maison des associations

Semaine après semaine, le chantier de la future Maison des Associations avance. Les élus du conseil municipal ont pu constater de visu la progression des travaux au cours d'une visite guidée, visite effectuée en compagnie de l'architecte Marc Dupré.

Sur place, les élus ont pu découvrir les 4 grandes salles -sports, arts et loisirs, jeux de l'esprit et de réunion- qui occuperont l'essentiel de cet espace de plus de 1000 m².

Ils ont également découvert les 9 bureaux qui accueilleront, à tour de rôle, les associations locales.

L'ouverture de la structure est prévue au premier trimestre 2009.



Campagne d'éclairage avec la police municipale



Pendant deux jours, au mois d'octobre, la police municipale a procédé place Gambetta à une opération de vérification des éclairages des automobiles.

Près de 90 véhicules ont participé à cette opération de contrôle, toujours bienvenue avant l'hiver où la visibilité des véhicules est le garant de la sécurité des conducteurs.

Ce contrôle d'éclairage, organisé en collaboration avec la Prévention Routière qui fournit l'appareillage et la documentation distribuée aux automobilistes, était gratuit.

Agenda

Décembre

● Lundi 1^{er}

Jaurès en fête ! : Projection de "Home", de Ursula Meier (France, 2008, 1h37) en présence de la réalisatrice ! Cinéma Jaurès à 21h (4 euros le film)

● Les 5 et 6

Téléthon 2008 : nombreuses animations. Village Téléthon, place Gambetta (page 13)

● Samedi 6

Mille-pattes : Spectacle - Ecole des Tamaris à 16h

Connaissances du Monde : "La Russie : De Moscou à Saint-Petersbourg au fil de la Volga" - Cinéma Jaurès à 14h30

● Mercredi 10

Mille-pattes : Animation - Ecole des Tamaris de 10h à 12h
Contes de la Bibliothèque : Conte frileux de Noël par Patrick Brisset - Bibliothèque à 15h

● Jeudi 11

Volta sardanista du Foment de la sardane - Salle polyvalente à 20h30 (entrée libre)

● Du 12 au 24

Marché de Noël. Village de Noël Place Gambetta avec de nombreuses animations (page 12)

● Samedi 13

Conférence-présentation du livre "Le rivage méditerranéen des Pyrénées, 2000 ans d'histoire et plus" de J.-P. Lacombe-Massot, J. Tocabens, M. Camiade par le Casal de l'Albera - Salle Buisson à 17h (entrée libre)

Audition-Concert de la classe de guitares de Michel Rubio (Ecole de Musique) - Galerie Marianne à 18h

Festival Rire en Fête de Cinémaginaire (page 13)

● Les 13 et 14

Films de garage : le film Renseignement et inscription au contact@cinemaginaire.org

● Mercredi 17

Ciné-goûter des enfants :

"Nocturna, la nuit magique" (dès 5 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30

● Jeudi 18

Films de garage : Bourse d'échanges autour des pratiques de la vidéo numérique, accompagnée de la projection de films en présence de leurs auteurs - Cinéma Jaurès à partir de 18h30

● Dimanche 21

Rifle du Karaté - Salle Buisson à 15h

Concert de Noël avec la Chorale André Dunyach et Argelès Gospel Singers - Eglise à 17h (gratuit)

● Mardi 23

Théâtre : "La nuit d'avant le jour d'après" par la Cie du Théâtre "A ma soeur" - Salle F. Buisson à 20h30 (entrée libre)

● Mercredi 24

Rifle du Foment de la Sardane - Salle polyvalente à 20h30

● Jeudi 25

Rifle du Foment de la Sardane - Salle polyvalente à 17h

● Samedi 27

Rifle du Comité de Jumelages - Salle polyvalente à 20h30

● Dimanche 28

Animation musicale - Rues du village de 10h à 13h

● Mardi 30

Rifle du Comité de Jumelages - Salle polyvalente à 20h30

● Mercredi 31

Réveillon du Nouvel An d'Argelès Accueil - Salle Buisson

Janvier

● Jeudi 1^{er}

Rifle du Foment de la Sardane - Salle polyvalente à 17h

● Dimanche 4

Rifle du Comité de Jumelages et des Géants - Salle polyvalente à 16h

● Vendredi 9

Voeux du Maire et de l'équipe

municipale aux Argelésiens - Salle polyvalente à 18h30

● Samedi 10

Ren'Contes des bibliothèques : 1 Conférence pour les adultes : "Darwinisme social : panser les discriminations, penser l'égalité" par Dominique Sistach, sociologue (Université de Perpignan) + 1 Conte pour les enfants - Bibliothèque à 10h30

● Dimanche 11

Rifle du Karaté - Salle Buisson à 15h

● Du 14 au 25

12^e Festival "Maghreb si loin si proche". En quelques années, il est devenu le rendez-vous incontournable des créateurs de cinéma du sud de l'Europe et du Nord de l'Afrique. Des films inédits en présence de leurs réalisateurs, des actions inédites d'éducation à l'image, des rencontres uniques, une passerelle exceptionnelle jetée de part et d'autre de la Méditerranée...

● Mercredi 14

Ciné-goûter des enfants : "Bab Aziz, le prince qui contemplait son âme" (à partir de 8 ans) Cinéma Jaurès à 14h30

● Samedi 17

Connaissances du Monde : "Chine : La mémoire d'un peuple" 14h30 - Cinéma Jaurès à 14h30

● Mercredi 21

Contes de la Bibliothèque : Contes malgaches par Gaby - Bibliothèque à 15h

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté

Ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h

Le mercredi et le samedi de 10h à 12h

Jusqu'au 4 décembre

Exposition collective des artistes de l'**Association Artistique Argelès** : Peintures toutes techniques et sculptures

Du 5 au 13 décembre

Exposition d'huiles sur toiles de **Maurice Azra** et de sculptures Raku de **Jacqueline Sanvoisin** Démonstration peinture sur place tous les jours y compris le dimanche

Du 16 décembre au 5 janvier

Exposition de **Crèches de Noël** par le Comité de Jumelages

Du 9 au 16 janvier

Exposition de **Raouf Gaza** dans le cadre du 12^e Festival Maghreb si loin si proche

Retrouvez toute l'actualité en direct sur www.argeles-sur-mer.com

Du 15 janvier au 14 février, on se compte !



RECENSEMENT DE LA POPULATION

2009 2010 2011 2012 2013